



Si vous souhaitez que la Commission de la location immobilière (CLI) vous dispense du paiement des droits, vous **DEVEZ** remplir la présente Demande de dispense du paiement des droits et la placer **SUR LE DESSUS** de la requête ou des formules de requête que vous désirez déposer ou de la description de ce que vous voulez que la CLI fournisse.

Partie 1 : Renseignements généraux

Prénom :	Nom :
Adresse postale :	N° de téléphone (jour) :
Adresse de courriel :	

Partie 2 : Motif de la demande**Quelle est la principale source des revenus de votre ménage?**

Sélectionnez le motif 1 ou le motif 2, puis fournissez les renseignements demandés sous le motif que vous avez choisi.

Veillez noter que par « ménage », on entend vous-même, votre conjoint ou conjointe et tout enfant à charge. Les revenus de votre ménage comprennent le revenu (avant impôts et déductions) de toutes les personnes de votre ménage.

- Motif 1 – Soutien du revenu** : Sélectionnez ce motif si la principale source des revenus de votre ménage est l'un ou plusieurs des programmes de soutien du revenu énumérés ci dessous.

Cochez les cases correspondant à la principale source de revenus de votre ménage.

- programme Ontario au travail
- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)
- pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et Supplément de revenu garanti
- allocation aux anciens combattants
- Régime de pensions du Canada

- Motif 2 – Autre** : Sélectionnez ce motif si le revenu mensuel brut de votre ménage est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci dessous.

Sélectionnez le cercle qui correspond au nombre de personnes dans votre ménage, y compris vous même :

- 1 2 3 4 5 ou plus

Le revenu mensuel brut combiné provenant de toutes les sources (avant impôts et déductions) pour mon ménage est de _____ , \$.

Pour être admissible à une dispense du paiement des droits, le revenu mensuel brut de votre ménage doit être inférieur à la limite indiquée ci dessous :

Limite	
Nombre de personnes dans le ménage	Revenu mensuel brut du ménage
1	Moins de 1 650 \$
2	Moins de 2 475 \$
3	Moins de 2 840 \$
4	Moins de 3 390 \$
5 ou plus	Moins de 3 940 \$

Partie 3 : Déclaration

Instructions : Ne signez pas votre Demande de dispense du paiement des droits avant d'avoir bien compris ce que vous déclarez ici.

Au mieux de ma connaissance, les renseignements fournis dans la présente *Demande de dispense du paiement des droits* sont complets et exacts.

Je comprends que le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs dans ma *Demande de dispense du paiement des droits* constitue une infraction aux termes de l'article 234 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.

Je comprends qu'à la demande de la CLI, je pourrais devoir fournir des documents financiers pour confirmer les renseignements fournis dans ma demande.

Je comprends que les renseignements personnels figurant dans cette demande sont recueillis aux termes de l'article 181.1 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Ces renseignements serviront à déterminer l'admissibilité à une dispense du paiement des droits. Pour toute question sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec un préposé du service à la clientèle au **416-645-8080** ou sans frais au **1-888-332-3234**.

Signature:	Date:
------------	-------

La CLI vous fera parvenir une copie de votre Demande de dispense du paiement des droits approuvée ou rejetée afin que vous sachiez si elle a été approuvée ou non. Si votre demande est rejetée, la CLI ne traitera pas votre requête ci-jointe avant qu'elle ait reçu le paiement.

RÉSERVÉ AU BUREAU

La dispense du paiement des droits est :

approuvée rejetée (critères non satisfaits)

Paraphe du préposé :

Numéros de dossier liés à la demande :

Date de réception :

--